

Image not found or type unknown



Calcul et obligation de prestation compensatoire

Par **jfts**, le **26/04/2010** à **11:39**

ma conjointe est divorcée depuis 5 ans, son ex mari la menace de demander une prestation compensatoire il gagne environ 1000 euros et ma conjointe 1400, es ce possible pour une telle différence de salaire et 5 ans après le divorce

merci pour votre réponse